

CTSD DU 23 FEVRIER

Représentantes UNSA Education :

Natacha ETOURNEAU – Hélène MALETERRE – Sabine TURSCHWEL

Réponse IA-DASEN aux déclarations préalables :

- sur la date des instances à la sortie des vacances scolaires, la première période de l'année civile était trop courte pour y positionner les instances. Nous sommes dans une consultation, nous travaillons sur un projet et non sur des décisions, il y a des marges de manœuvre.
- Déprise démographique forte : elle se poursuit et c'est une réalité. L'Education nationale n'est pas le seul acteur à agir sur la carte scolaire, il faut tenir compte des élus et des EPCI, 40 % des communes de Dordogne n'ont plus d'école. Les enjeux sont collectifs, nous accompagnons aussi les partenaires dans le temps. Mais il y a aussi de belles réussites dans notre département. Les éléments qualitatifs sont aussi pris en compte et ce n'est pas simplement une logique « de calculatrice ».
- Le taux d'encadrement s'améliore, mais ce qui ne s'améliore pas toujours, c'est la coopération communale ou intercommunale.

LES EVOLUTIONS DE STRUCTURES A COMPTER DE LA RENTREE 2021

A- Evolutions liées à l'aménagement du territoire scolaire

► RPI 420 JOURNIAC / LE BUGUE :

Fermeture de l'école élémentaire de JOURNIAC et transfert d'un moyen d'enseignement à l'école élémentaire du BUGUE.

UNSA Education : Avec le transfert, cela représente une moyenne de 24,8 au Bugue en élémentaire. Cette situation pourrait être réexaminée en juin, afin de ne pas faire augmenter la moyenne par classe en cas de nouvelles inscriptions.

IEN-adjoint : suite du projet issu de la convention ruralité.

L'idée c'est de stabiliser les effectifs sur Le Bugue, et les montées de cohortes ne sont pas favorables dans les classes de maternelle.

UNSA Education : Nous insistons sur la dimension RH, et nous demandons que les personnels soient informés en amont des opérations de mouvement sur les mesures de carte scolaire.

► RPI 514 MONTCARET / ST SEURIN DE PRATS :

Transfert d'un moyen d'enseignement de l'école primaire de MONTCARET à l'école élémentaire de ST

SEURIN DE PRATS.

IEN-adjoint : restent dans le même RPI, transfert car problème de locaux.

► RPI 515 BONNEVILLE ET ST AVIT FUMADIERES / MONTAZEAU / ST VIVIEN :

Fermeture de l'école élémentaire de ST VIVIEN et transfert du moyen d'enseignement à l'école élémentaire de MONTAZEAU.

IEN-adjoint : travail entrepris depuis plusieurs années, rationalisation des moyens sur l'entretien des locaux.

► BERGERAC : projets en cours.

UNSA Education : Nous demandons des précisions sur cette situation.

IA-DASEN : Projet de suppression de 2 écoles, le maire a entamé un processus de consultation avec les différents acteurs. L'implantation des écoles et la sectorisation relèvent de la compétence de la municipalité.

Rencontre IA/maire avant les vacances : pour une des écoles, la dimension de la sécurité est notamment prise en compte (passage de la commission de sécurité et avis négatif), pour une autre problème de non respect de la sectorisation, une partie des élèves venait d'autres écoles. Le maire souhaite réorganiser en début de mandat avec entre autres un projet culturel pour les écoles de centre-ville. On aurait pu être à moins 4 postes sur Bergerac, nous accompagnons la ville, un conseil municipal se tiendra le 25 mars, avec une consultation des familles. IEN-adjoint : cartographie en cours, travail avec l'IEN sur la sectorisation à reprendre.

Projets en cours ? Brantôme ? La Chapelle Faucher ? St Pierre de Côte ? La Coquille ? IA-DASEN : Rien d'acté pour le moment pour ces écoles.

LES PROPOSITIONS DE MESURES (cf document joint données chiffrées)

A- Les créations d'emplois classes

1- Moyens provisoires reconduits à titre définitif :

- LANOUAILLE primaire
- LEMBRAS primaire
- NEUVIC élémentaire
- TRELISSAC maternelle Jean Eyraud

UNSA Education : Nous souhaiterions avoir la liste complète des écoles dont la décharge de direction augmente, même si nous avons bien observé dans le document que des postes sont prévus pour assurer ces décharges. (Ici apparaissent seulement les écoles qui voient leur nombre de classes augmenter pour la rentrée prochaine).

2- Attributions :

- RPI 409 MOULEYDIER / ST GERMAIN ET MONS
- RPI 513 SOURZAC / ST LOUIS EN L'ISLE
- RPI 704 PRATS DE CARLUX / STE NATHALENE
- BOULAZAC ISLE MANOIRE primaire Yves Péron
- MONTPON MENESTEROL élémentaire
- PERIGUEUX maternelle Le Toulon
- **SANILHAC élémentaire Les Cébrades (à suivre, pas encore acté)**

UNSA Education : La situation de l'école du Bourg à Sanilhac est à surveiller de près, avec actuellement une moyenne de 26,2 en prévisions (possibilité d'ouverture ?).

IEN adjoint : L'IEN a eu un des conseillers municipaux, en effet, dans ce sens. C'est donc à suivre, il pourrait y avoir une possibilité de local supplémentaire.

- ST CYPRIEN maternelle

école maternelle du Gour de l'Arche. Demande d'ouverture de poste et pas seulement un ½ moyen supplémentaire en début d'année scolaire.

DASEN : Ouvrir pour fermer l'année d'après... cela peut être compliqué. J'ai eu l'occasion d'en parler avec Mme Le Maire. Une réflexion est en cours sur la ville de Périgueux. Il faut être attentif à la mixité sociale qui n'est pas toujours bien accueillie par tous les acteurs

UNSA Education : AUTRES SITUATIONS A SURVEILLER :

- **Sorges à surveiller en ouverture (refaire le point en juin ?)**

IEN adjoint : problème de local, nous pouvons en effet réétudier la situation en juin, notamment si une solution est trouvée. L'IEN nous a alertés sur cette situation.

- **RPI St Cybranet / Daglan / Castelnau La Chapelle (+ 5 par rapport au document)**
- **Sarliac sur l'Isle : situation pointée chaque année, les prévisions sont supérieures au tableau. A garder en tête.**

B- Les situations à examiner en retraits d'emplois classes

- RPI 203 GRIGNOLS / MANZAC SUR VERN

- RPI 312 ECHOURGNAC / ST MICHEL DE DOUBLE

DASEN : Sur Echourgnac, il peut y avoir divorce dans ce RPI, ce qui sera compliqué pour les élèves et pour les enseignants.

- RPI 426 BEAUMONTOIS EN PERIGORD / ST AVIT SENIEUR (fermeture Ste Sabine)

- RPC 428 LALINDE La fermeture interviendrait sur Sauveboeuf pour ne pas impacter Lalinde qui possède une Ulis.

- RPI 430 CAPDROT / MONPAZIER (retrait Monpazier, 93 à Monpazier FSU)

- RPC 432 ISSIGEAC

- RPI 519 BEAUPOUYET / ST MARTIAL D'ARTENSET

UNSA Education : Nous attirons l'attention sur le fait que cela va représenter 3 écoles à 1 classe, donc une répartition sur 3 pôles avec les difficultés que cela peut entraîner en termes de répartition par exemple, de plus sur deux communautés de communes.

IEN : Les maires et l'IEN se sont rencontrés, c'est l'option qui a été retenue. Ce n'est pas la volonté de l'IA.

- RPI 605 CHERVEIX CUBAS / GENIS

DASEN : un regroupement est envisagé sur Hautefort (avec Cherveix Cubas), la mesure est posée pour le moment, nous allons être dans une situation d'évolution de réseau scolaire.

- RPI 617 ST JEAN DE COLE / ST MARTIN DE FRESSENGEAS (71 FSU, attention RPI de 2 écoles à 2 classes, si suppression les moyennes sont vite impactées

- RPC 624 HAUTEFORT

DASEN : ça va se jouer avec Cherveix Cubas.

UNSA Education : Question RH sur le support supprimé : celui occupé actuellement par les PES ?

IEN adjoint : on regardera par la suite en fonction du nombre de PES recrutés, et notamment des départs à la retraite, afin de préserver les personnels titulaires en place, dans la mesure du possible.

- RPC 627 MAREUIL EN PERIGORD

UNSA Education : Les maires sont en accord pour fermer l'école de Beaussac à la rentrée 2022 (- 2 postes), plutôt que de faire -1 cette année, puis - 1 l'année prochaine. Cf CR du Conseil municipal qui a également été transmis au DASEN.

IEN adjoint : au début le maire souhaitait fermer à Beaussac, mais les habitants n'étaient pas d'accord. La mesure portera sur Mareuil, l'école ayant bénéficié d'un moratoire depuis environ trois ans.

- RPI 722 COUX ET BIGAROQUE-MOUZENS / SIORAC EN PERIGORD

UNSA Education : Nous avons des remontées plus importantes pour Siorac. La répartition s'annonce difficile à n+1, avec en + une perte de décharge de direction pour Siorac qui passerait de 4 à 3 classes.

IEN adjoint : pour la décharge, nous verrons au cas par cas ce qui est possible de faire, et avec un projet (Monsieur le DASEN insiste sur cette dynamique de projet).

DASEN : pour la décharge, on regardera avec les rompus de temps partiels (postes fractionnés à compléter).

- RPI 723 PAYS DE BELVES / SAGELAT

Idem pour la perte de décharge qui pourrait être réétudiée au début de l'année scolaire

- BERGERAC – 2 retraits lieux restant à définir

UNSA Education : Nous demandons des précisions (situation de La Moulette notamment).

- BOULAZAC ISLE MANOIRE primaire Joliot Curie – BLOCAGE A LA FERMETURE

DASEN : rencontre avec le maire, il y a une mesure d'ouverture dans une autre école de la ville,

situation tendue. Sur le dispositif d'accueil des TPS, le poste d'ATSEM a été supprimé par la mairie. Ce dispositif tombe en déshérence. Si le projet petite enfance repartait, il y aurait possibilité de réétudier la situation. Point de vigilance : 113 élèves des communes extérieures inscrites sur la commune.

- CHANCELADE élémentaire
- COULOUNIEIX CHAMIERES primaire Eugène le Roy

UNSA Education : Nous avons une remontée de 330 (communiquée à la directrice par la mairie) contre 298 sur le document.

DASEN : Nous avons rencontré le maire, qui n'a pas annoncé ces chiffres-là. On se posait la question de la politique de la ville. Nous allons refaire le point. on pourrait être sur une logique de deux fermetures.

Effectifs prévisionnels reconfirmés par la directrice 318

- GARDONNE primaire
- MARSAC SUR L'ISLE élémentaire – BLOCAGE A LA FERMETURE

UNSA Education : Nous demandons la levée de ce blocage car la situation n'est que passagère et les cohortes qui montent de la maternelle à n+1 vont largement conforter les effectifs. Cette école accueille également très régulièrement des enfants du voyage.

DASEN : J'ai fait le point avec le maire, il s'agit d'un blocage, nous reverrons la situation.

- MONTIGNAC primaire

UNSA Education : Question RH sur le support supprimé : celui occupé actuellement par les PES ? IEN adjoint : on regardera par la suite en fonction du nombre de PES recrutés, et notamment des départs à la retraite, afin de préserver les personnels titulaires en place, dans la mesure du possible.

- NONTRON maternelle Jean Rostand

UNSA Education : Nous avons une remontée de 14 TPS. La situation pourrait être de nouveau examinée en fin d'année (blocage?)

DASEN : Sur Nontron, j'ai eu le député, le Cabinet du MEN, le maire, nous serions à 15 élèves par classe, nous aurions pu faire 2 fermetures sur Nontron.

IEN A : Un poste entier puisque l'année dernière, un ½ poste créé, donc 2 x 0,5.

- PERIGUEUX élémentaire Le Toulon
- RIBERAC maternelle
- ROUFFIGNAC ST CERNIN DE REILHAC primaire

UNSA Education : répartition complexe.

IEN -A il y aura effectivement un cours triple.

- SANILHAC primaire Marsaneix
- SIGOULES ET FLAUGEAC primaire
- ST ASTIER maternelle
- ST AULAYE PUYMANGOUE élémentaire
- ST GENIES primaire

DASEN : On a reçu des listes d'élèves, de nouvelles inscriptions, nous allons regarder de nouveau. Les cohortes qui montent ne compensent pas les départs.

- THENON primaire

UNSA Education : Question RH sur le support supprimé : celui occupé actuellement par une enseignante en poste adapté ?

DASEN : Nous allons regarder également

- VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU (REP en partie)

IEN A : Monsieur Alayrac refait le point avec le maire dans les prochains jours.

C- Les moyens provisoires classes non reconduits

- ST MARTIAL DE VALETTE primaire (ULIS, secteur Nontron)

D- Dispositifs pédagogiques spécifiques :

a. Classes GS, CP, CE1 dédoublées :

- RPI 209 EGLISE NEUVE DE VERGT élémentaire : retrait d'un support CP dédoublés

UNSA Education : Question RH sur le support supprimé. L'équipe est déstabilisée par la mesure car les enseignants ne savent pas concrètement qui va être touché. Nous demandons à ce qu'une communication soit faite, correspond aux règles du mouvement sur les CP dédoublés, et qu'un accompagnement soit mis en place pour être concis pour tous pour le mouvement de cette année et pour la suite.

DASEN : Nous allons regarder, et reviendrons vers l'équipe avant le mouvement.

- RPI 418 ST GEORGES DE MONTCLAR primaire : retrait du support CP dédoublés
- RPI 514 MONTCARET primaire : attribution d'un support CE dédoublés
- RPI 516 LAMOTHE MONTRAVEL primaire : transformation d'un support GS dédoublées en CE dédoublés
- RPI 613 AUGIGNAC primaire : retrait du support GS dédoublées
- RPI 614 PIEGUT PLUVIERS primaire : transformation du support CE dédoublés en GS dédoublées
- RPI 615 BUSSIERE BADIL primaire : transformation d'un support d'adjoint en CP dédoublés ; VARAIGNES élémentaire : transformation d'un support d'adjoint en CE dédoublés
- LA ROCHE CHALAIS élémentaire : attribution d'un CP dédoublés
- LE LARDIN ST LAZARE maternelle : transformation d'un support d'adjoint en GS dédoublées
- LE LARDIN ST LAZARE élémentaire : transformation d'un support d'adjoint en CP dédoublés
- ST AULAYE PUYMANGOU maternelle : transformation d'un support d'adjoint en GS dédoublées
- ST AULAYE PUYMANGOU élémentaire : transformation d'un support CP dédoublés en CE dédoublés
- TERRASSON LAVILLEDIEU élémentaire Jacques Prévert : transformation d'un support CP dédoublés en CE dédoublés
- VELINES primaire : transformation d'un support CP dédoublés en CE dédoublés

b. Autres dispositifs :

- RPI 420 LE BUGUE maternelle : attribution d'un demi-poste enseignement occitan
- NONTRON élémentaire Gambetta : transformation d'un support d'adjoint en enseignement occitan
- EYMET primaire : transformation d'un support d'adjoint pour implantation d'une 2ème classe bilingue anglais
- PERIGUEUX primaire Maurice Albe-Les Barris : transformation d'un support d'adjoint pour implantation d'une 3ème classe bilingue anglais
- BERGERAC primaire Edmond Rostand : transformation du support dédié à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans en support d'adjoint
- VERGT maternelle : transformation du support dédié à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans en support d'adjoint.

E- Les emplois en dehors des classes

1- ASH :

- Transformation du support chargé de mission gestion des élèves à conduite troublée en référent départemental autisme
- DASEN : Il y aura 9 semaines de formation pour la personne concernée. Il s'agit d'une commande

nationale.

2- Remplacement :

- Création de 11 supports sur la zone départementale ZBC dédiés à la revalorisation des décharges de direction et à la formation (rattachements administratifs restant à définir)

UNSA Education : Demandes de précisions sur ces postes.

IEN A : Décharges direction petites écoles, évolutions décharges de direction, Plan maths, plan français. Il s'agit donc de postes « mixtes ».

- Retrait de 5 supports de remplacement sur la brigade départementale rattachés dans les écoles suivantes :

☒ BOULAZAC ISLE MANOIRE primaire Joliot Curie

☒ MONTPON MENESTEROL primaire

☒ ST ANTOINE DE BREUILH primaire

☒ ST ASTIER élémentaire Mounet Sully

☒ VELINES primaire

UNSA Education : Demandes de précisions sur ces postes, sont-ils occupés, s'agit-il de départs à la retraite par exemple ? Nous souhaitons qu'une vigilance soit portée aux personnels concernés par ces mesures.

DASEN : Ces postes étaient vacants, pas d'impact RH.

3- Décharges de direction :

a. Décharges de direction attribuées à titre définitif :

- LA ROCHE CHALAIS élémentaire, quotité 0.50

- LANOUAILLE primaire, quotité 0.25

- MONTPON MENESTEROL élémentaire, quotité 0.50

- NEUVIC élémentaire, quotité 0.50

b. Décharges de direction provisoires reconduites à titre provisoire pour l'année scolaire 2021/2022 :

- PERIGUEUX Maurice Albe – Les Barris, quotité 1.00 (accompagnement fusion)

- BEAUMONTOIS EN PERIGORD élémentaire, quotité 0.33 (maintien – expérimentation direction)

- LA FORCE primaire, quotité 0.25 (décharge supplémentaire)

- EYMET primaire, quotité 0.75 (expérimentation direction)

c. Décharges de direction attribuées à titre provisoire pour l'année scolaire 2021/2022 :

- RPI 426 BEAUMONTOIS EN PERIGORD élémentaire, quotité 0.25 (expérimentation liaison école/collège)

- RPI 517 ST MEARD DE GURSON primaire, quotité 0.75 (REP)

- VERGT élémentaire, quotité 0.75 (REP)

- TERRASSON LAVILLEDIEU élémentaire Jacques Prévert, quotité 0.50 (renfort pilotage pédagogique)

d. Décharges de direction retirées à compter de la rentrée scolaire 2021 :

- RPI 420 LE BUGUE élémentaire, quotité 0.25 (expérimentation direction)

- RPI 722 SIORAC EN PERIGORD primaire, quotité 0.25

- RIBERAC maternelle, quotité 0.25

e. Décharges de direction réduites à compter de la rentrée scolaire 2021 :

- RPI 723 PAYS DE BELVES primaire, quotité 0.25
- RPI 627 MAREUIL EN PERIGORD primaire Mareuil, quotité 0.25

f. Autres décharges provisoires reconduites à titre provisoire pour l'année scolaire 2021/2022 :

- BERGERAC Jean Moulin élémentaire, quotité 0.25 (politique de la ville)
- PERIGUEUX Gour de l'Arche élémentaire, quotité 0.25 (politique de la ville)
- COULOUNIEIX CHAMIERES Eugène le Roy primaire, quotité 0.50 (politique de la ville)
- PIEGUT PLUVIERS primaire, quotité 0.75 (REP)
- ST AULAYE PUYMANGOU élémentaire, quotité 0.75 (REP)

4- Autres supports :

- Transformation en attribution définitive du support de CPD dédié à la mise en oeuvre du plan français

Vote unanime contre en raison des trop nombreuses suppressions et de l'absence de mesure pour les RASED

Questions :

- RPI Nadaillac / Gignac (46) : répartition compliquée en cas de fermeture éventuelle dans le Lot.
- **IEN A : c'est reporté, statut quo.**
- **Quid des postes OPS sur Périgueux (transformation en postes d'adjoints ? Restent OPS avec d'autres missions ? Mesures de carte prévues?)**
- **Pas de modification prévue pour la rentrée prochaine.**